



N/Réf. : SH/CJ/CR/SP 2023-011601
Affaire suivie par : Benoît QUIN
Service des sports
Tél. : 06 74 89 00 06
benoitquin@lfsj.fr

A l'attention du Président de l'ASMF Football

La Ferté-sous-Jouarre, le 16 janvier 2023

Objet : Nettoyage des installations

Monsieur JAYET,

La municipalité a pris la décision de demander aux associations utilisant des installations sportives en situation d'usage exclusif ou quasi-exclusif, de prendre part à la réalisation du nettoyage de celles-ci.

Par conséquent, le nettoyage des vestiaires des stades Estier et Réaubourg sera dorénavant à la charge du club ASMF Football.

En cas d'utilisation ponctuelle de ces équipements par un autre utilisateur, le nettoyage sera réalisé par celui-ci.

Conscient des difficultés que ce changement d'habitude va engendrer, nous comptons malgré tout sur votre compréhension et souhaitons vivement que l'ensemble de votre équipe (bénévoles, éducateurs et adhérents) prenne une part active dans l'organisation du ménage.

Recevez, Monsieur JAYET, l'assurance de nos parfaites considérations.

Sonia PEZZETTA

**Maire adjoint déléguée
aux Affaires Générales
aux Ressources Humaines et à l'intendance**

Cédric ROUSSEAU

Maire adjoint délégué aux Finances,

